

**DECLARATION DE CONFORMITE UE**

**MAPA S.A.S**  
Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves  
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

**420**

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

- les risques mécaniques - les micro-organismes - les risques chimiques

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

**EN 420:2003+A1:2009 / EN 388 : 2016 + A1 :2018 /**  
**EN ISO 374-5: 2016 / EN ISO 374-1: 2016 + A1: 2018 /**

L'organisme notifié **C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France**  
N° **0075** a effectué l'examen UE de type ( module B)

et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

**N° 0075/014/162/05/18/0802 Update 01 - 20/06/2020**

Gants de catégories III ( protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l' ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS - FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA  
Fait à Beauvais, le 12-04-2022

N OGER  
Responsable  
Pôle Technique Produit



**MAPA S.A.S**  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92705 COLOMBES Cedex